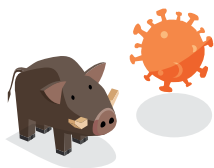
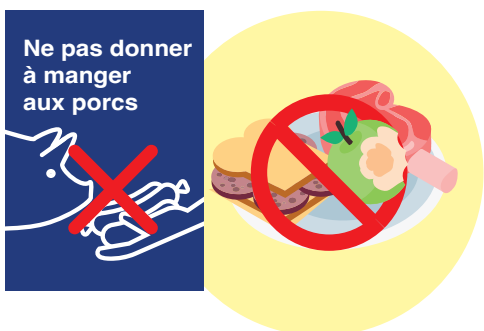


Les mesures de biosécurité incontournables

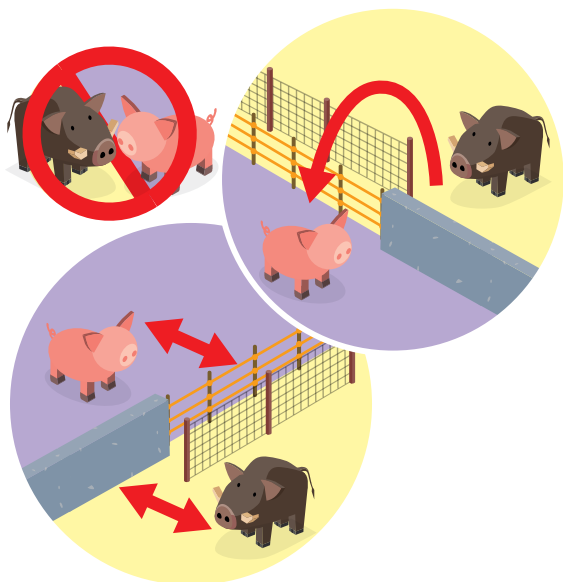


1 Ne pas nourrir les porcs avec des déchets de cuisine, de cantine, de restaurants

Ne pas donner à manger aux porcs



3 Se protéger contre les sangliers



La zone d'élevage doit être fermée par une double clôture pour éviter :

- Tout contact groin à groin entre les porcs et les sangliers
- Toute possibilité de passer sous ou par-dessus la clôture

2 Définir 2 zones

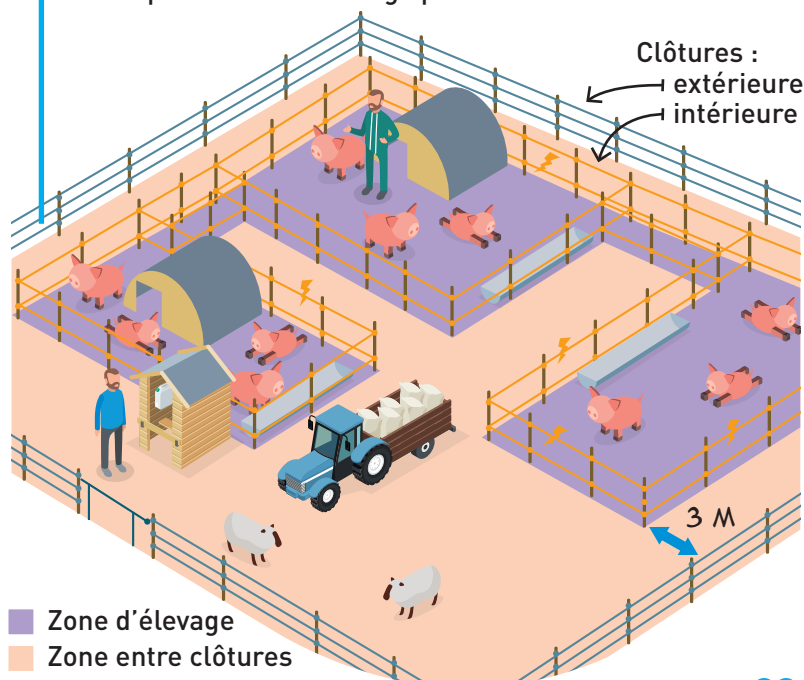
■ Zone d'élevage fermée
■ Zone externe



Il ne doit pas y avoir de passage de personnes en tenue dédiée aux porcs ou de porcs en dehors de la zone d'élevage

4 Se protéger contre les sangliers

Possibilité de délimiter une zone entre clôtures extérieure et intérieure où les personnes et véhicules indispensables à l'élevage peuvent entrer

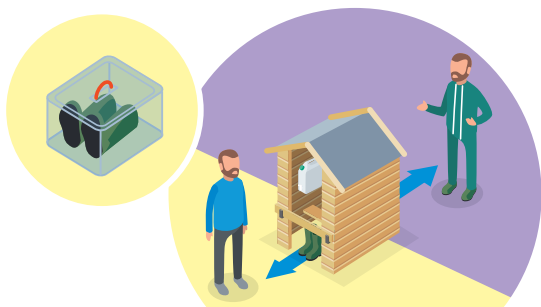


■ Zone d'élevage
■ Zone entre clôtures

Cliquez sur pour voir la vidéo

5 Entrée dans la zone d'élevage

Toute personne y entrant doit changer de chaussures, de tenue et se laver les mains



- Boîte plastique avec chaussures dans la voiture ou à l'entrée des parcs
- Petit local sanitaire avec lavabo ou jerrican d'eau suspendu

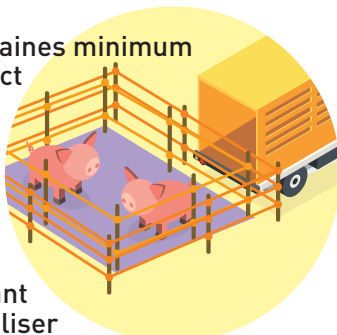
7 Origine des animaux et quarantaine



L'état sanitaire de l'exploitation d'où proviennent les animaux, doit être connu

Une quarantaine de 2 semaines minimum est obligatoire, sans contact avec d'autres porcs de l'exploitation et avec des sangliers

Utiliser un verrat présent dans l'élevage ou de la semence provenant d'un CIA agréé. Ne pas utiliser un verrat partagé avec un autre élevage



6 Vous êtes chasseur ?

Le véhicule, les chiens, les bottes, la tenue de chasse, ne doivent pas être utilisés dans la zone d'élevage



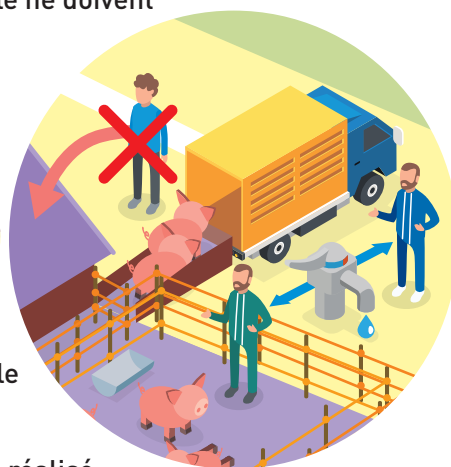
8 Transport des porcs

Le chauffeur, les acheteurs de porcs et le véhicule ne doivent pas entrer dans la zone d'élevage



Utiliser un véhicule lavé et désinfecté

Si le transport est réalisé par l'éleveur, mettre une tenue et des bottes spécifiques pour le transport et se laver les mains



9 Equarrissage

Prévoir un bac fermé ou une cloche, situés sur une zone stabilisée la plus éloignée possible des parcs et bâtiments et en dehors des zones de passage des véhicules et des personnes de la ferme



Ne pas donner les cadavres aux renards ou aux charognards



Prendre des précautions sur le matériel, les mains, les bottes et la tenue après le convoyage des cadavres

10 Pour protéger vos porcs des maladies, respecter les mesures de biosécurité recommandées

Rappelez-vous la FPA tue les porcs même dans un petit élevage ou un élevage plein air

La brucellose et la maladie d'Aujeszky sont présentes chez les sangliers en France et peuvent atteindre vos porcs

